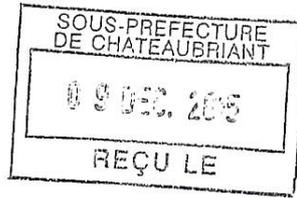


Blain, le 08 DEC. 2015



**Groupelement Territorial de Blain
Bureau Prévention
9 bis boulevard Jules Verne
44130 BLAIN**

Affaire suivie par : Capitaine ALLAIN Laurent
Secrétariat : RABOUIN Stéphanie
Tél. : 02-40-79-79-51
Fax : 02-40-79-79-41

Nos références : N° 2015-007946

Dossier N° E-051-00055 (051-3)

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Décret du 31 Octobre 1973 codifié

***Commission de l'Arrondissement de Châteaubriant pour la sécurité
contre les risques d'incendie et de panique
dans les ERP***

Séance du 14 décembre 2015

Visite périodique réglementaire

Commune - Adresse	: Derval - Lieu-dit "La Garlais"
Nom ou raison sociale	: Gîte de La Garlais
Date de construction	: Rénovation en 1999
Activité(s)	: Accueil de groupe
Propriétaire	: Mr et Mme GABORIEAU
Exploitant	: Mr et Mme GABORIEAU
Date de la visite	: 26 novembre 2015
Classement	:

- Type : O, - Catégorie : 5^{ème}

Date d'arrêté d'autorisation d'ouverture du maire : 9 octobre 2000

DESCRIPTION :

L'établissement est implanté dans une longère à R + 1 jouxtant une dépendance utilisée par l'exploitant au titre de son activité agricole.

Les locaux se répartissent de la façon suivante :

Rez-de-chaussée :

- 1 chambre (capacité de couchages = 5 personnes),
- une salle de bains,
- une buanderie,
- une cuisine,
- une salle de réunions de 50 m²,
- un local réserve/lingerie,
- un salon avec cheminée à foyer ouvert,

R + 1 : - 4 chambres (capacité de couchages = 18 personnes).

Nota : l'accueil de l'établissement se fait dans la maison du propriétaire située à environ 10 mètres du bâtiment.



Implantation – Isolement :

⇒ Bâtiment isolé du bâtiment agricole par un mur en pierres de degré coupe-feu 1 heure

Solution retenue pour l'évacuation des personnes en situation de handicap :

⇒ Évacuation directe sur l'extérieur en rez de chaussée

Conception de la distribution intérieure :

⇒ Cloisonnement traditionnel

Construction :

- ⇒ Planchers : béton
- ⇒ Élévation : béton
- ⇒ Charpente : bois
- ⇒ Couverture : ardoises

Distribution intérieure :

⇒ Cloisons en briques

Locaux à risques particuliers :

- **Risques importants :** - néant
- **Risques moyens :** - local réserve/lingerie

Dégagements :

- ⇒ Rez de chaussée : nombre et largeur suffisant
- ⇒ Etage : un escalier d'une unité de passage

Désenfumage :

⇒ Naturel par les ouvrants

Chauffage :

⇒ Par radiateurs à circulation d'eau chaude au R + 1 et plancher chauffant au rez-de-chaussée alimentés à partir d'une chaudière bois installée dans le bâtiment agricole